

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 762**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire, tenue le **16 juin 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 762** modifiant le *Règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 17 juin 2025.



Crystel Poirier, LL.L, OMA  
Greffière